

LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## ASSISTANTS D'ENQUÊTE !?

Le C.T.R.P.N. du 16/02/2022 a présenté le cadre de la création de nouvelles fonctions, intitulées « assistant d'enquête », à destination des personnels administratifs, techniques et scientifiques, avec une orientation principale pour les secrétaires administratifs en police ou gendarmerie.

Ce titre correspond aux 'Greffiers de Police et de Gendarmerie' que le SNIPAT défend depuis plus de 20 ans et les textes présentés vont enfin reconnaître et valoriser les compétences des agents!

## **UNE AUTRE AVANCÉE 100 % SNIPAT**



Le titre de 'Greffier de police et de gendarmerie' a été repris et annoncé par le ministre de l'Intérieur mais aussi par le président de la République...

Nous sommes donc surpris d'observer ce changement d'appellation qui semble être intervenu après une prise de position du garde des sceaux...

SNIPAT, UN SYNDICAT QUI NE LÂCHE RIEN